



Communiqué de presse

Ce 15 décembre 2009, l'Assemblée Nationale commence l'examen du projet de loi de privatisation postale. L'union syndicale SOLIDAIRES et SUD PTT, constants dans leur opposition à ce projet mettent en garde la représentation nationale sur un sujet qui touche au plus profond la collectivité.

Malgré une opposition populaire claire à ce projet de loi, le gouvernement, épaulé par la droite parlementaire, s'entête dans leur entreprise de démantèlement de l'Etablissement Public La Poste.

Personne n'est dupe des « transformations » de bureaux de poste en épiceries et agences communales qui rythment le désengagement du service public des territoires ruraux et des quartiers populaires.

Il en va de même avec la fermeture d'une centaine de centres de tris auxquels on substitue des plates formes industrielles, au détriment de l'emploi et de l'environnement.

Ces fermetures et ces restructurations ont un coût sur l'emploi (plus de 60 000 suppressions en 8 ans) et sur la qualité et l'accessibilité du service public.

La bataille pour La Poste est loin d'être finie, elle continue chez les postier(e)s, dans les comités de défense de La Poste, partout où la résistance à cette privatisation s'est organisée.

Au moment où s'ouvrait le débat à l'Assemblée nationale sur le changement de statut de la Poste, l'union syndicale SOLIDAIRES et la fédération SUD PTT ont déployé une banderole contre la privatisation de la poste sur les grilles de l'Assemblée nationale, et jeté symboliquement par-dessus les grilles des sacs postaux représentant la votation citoyenne de 2 millions 400 000 personnes exigeant un référendum. Par cette action, les militant(e)s présents ont exprimé leur opposition à toute privatisation et adressé au gouvernement et aux parlementaires leur volonté de défense du service du public de la Poste.

Paris le 15 décembre 2009

144 boulevard de la Villette – 75019 Paris
Tel : + 33 (0) 1 58 39 30 20 – Fax : + 33 (0) 1 43 67 62 14
www.solidaires.org - contact@solidaires.org